

*Mardi le 5 avril 2022*

## **Annnonce de la première Commissaire à l'intégrité dans le sport au Canada**

Montréal (Québec) - Sarah-Ève Pelletier a été choisie par le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) pour devenir la première Commissaire à l'intégrité dans le sport au Canada, afin de diriger la cellule principale du nouveau programme canadien de sport sécuritaire.

Sarah-Ève Pelletier est une ancienne athlète de l'équipe nationale de natation artistique qui possède des années d'expérience en tant que professionnelle de la stratégie, des affaires et du droit dans l'industrie mondiale du sport. Membre du Barreau du Québec et médiatrice civile accréditée, elle détient plusieurs diplômes universitaires, dont en commerce international et en droit du sport. Dans son poste le plus récent de Directrice, Affaires sportives et développement durable, au Comité olympique canadien, elle supervisait un large éventail de dossiers, notamment le marketing des athlètes et l'héritage olympique, la stratégie et les opérations commerciales des Jeux.

« Je suis honorée d'assumer ce rôle à un moment aussi déterminant, a déclaré Sarah-Ève Pelletier. Il n'y a de place pour aucune forme de maltraitance dans le sport. Grâce à des efforts concertés de toute part, en adoptant une approche centrée sur la personne, nous pouvons rendre le sport sécuritaire et accueillant pour tous. »

Le [Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport](#) fonctionnera de manière indépendante pour recevoir les plaintes concernant des violations présumées du [Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport \(CCUMS\)](#). Au besoin, il lancera des enquêtes indépendantes et recommandera des sanctions à l'encontre des personnes reconnues coupables d'une violation. Le CCUMS, qui a été adopté par tous les organismes de sport financés par le gouvernement fédéral, énonce des principes directeurs pour un sport sécuritaire, définit la maltraitance et identifie les comportements prohibés et les considérations relatives aux sanctions.

Dans les faits, la communauté sportive soutient vivement ce nouveau service indépendant, qui devrait être lancé plus tard ce printemps. « Cinquante organismes de sport financés par le gouvernement fédéral ont déclaré par écrit leur intention d'adhérer au nouveau mécanisme, représentant plus de la moitié de ceux financés par Sport Canada, ajoute Marie-Claude Asselin, chef de la direction du CRDSC. Ces organismes lancent ainsi un message clair à leurs athlètes et autres participants à propos de leur engagement pour un sport sécuritaire. »

« Je tiens à féliciter Sarah-Ève Pelletier qui a été choisie pour devenir la première Commissaire à l'intégrité dans le sport au Canada. Les athlètes, les entraîneurs et les organismes sportifs bénéficieront grandement du Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport », a affirmé l'honorable Pascale St-Onge, ministre des Sports et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec. « Il s'agit d'une étape cruciale dans la réalisation de notre objectif commun, soit avoir un système sportif canadien libre de harcèlement, d'abus, de discrimination ou de maltraitance. Nous devons adopter une approche qui fonctionne pour et avec les athlètes. En tant que ministre des Sports, j'ai l'intention de rendre ce mécanisme indépendant obligatoire pour tous les organismes nationaux de sport financés par le gouvernement fédéral. Au nom de notre gouvernement, je remercie la nouvelle Commissaire de contribuer à nos efforts collectifs. »

Une fois que la Commissaire à l'intégrité dans le sport aura bien intégré ses nouvelles fonctions en mai 2022, des rencontres seront organisées avec les athlètes, les représentants des médias et d'autres intervenants clés de la communauté sportive.

### **À propos du CRDSC**

Le CRDSC est une société sans but lucratif créée par une loi du gouvernement fédéral et financée par le Gouvernement du Canada. Le CRDSC a pour mission de fournir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire des différends et de renforcer la culture d'équité dans le sport canadien en réglant les différends avec célérité et efficacité et en fournissant une expertise et une assistance en la matière. Le CRDSC est également mandaté par le Gouvernement du Canada pour mettre en place un mécanisme indépendant pour le sport sécuritaire au niveau national.

- 30 -

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Marie-Claude Asselin  
Chef de la direction  
Cellulaire : (514) 465-7339  
mcasselin @ crdsc-sdrcc.ca